

Hermann Dimitri Adankpo appelle à l'unité nationale



Le Journal de

NOTRE ÉPOQUE

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 182 du Lundi 05 Octobre 2020

Message SBEE COVID-19



LE CANCER DU SEIN

P-6

Le tueur silencieux des femmes

(Cancer du sein : «...au début, c'était juste une petite boule et je n'avais jamais imaginé que c'est un cancer» témoigne une malade)



Histoire

OUANILO le Prince Courage

P.3

La semaine de la rentrée scolaire

Une semaine stressante pour les parents

P.4

Bénin / Hépatite B

Des mesures de prévention pour les nouveau-nés au Bénin

P.2

30 heures de cours par semaine

P.3

Les Centrales syndicales montrent les muscles

Reprise des classes

P.4

Parents pensez à la sécurité de vos enfants

LOLO

ANDOCHÉ

PRÊT À PORTER



Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

☎ (+229) 97 01 04 90

f Lolo Andoché

www.loloandoché.com



TENDANCES ACTUELLES

Au fond, Patrice Talon n'a pas tort

De la réalité d'une " démocratie pagailleuse ". C'est la crue vérité, crachée par Patrice Talon sur les pages de << Jeune Afrique >>. Une espèce de vérité qui ébranle la toile à la fureur d'une locomotive sans wagons, depuis son explosion. Démocratie dites-vous? Parlons-en! Issue du déchaînement de la philosophie des Lumières, la démocratie est, en son sens propre, une idéologie rationaliste qui privilégie la Rigueur dans la gestion de l'État, au-delà des principes inclusifs. Or, la démocratie est soumise depuis des lustres à une exploitation inédite en Afrique, où son utilisation par les pouvoirs conservateurs a vite abouti à l'invention des théories ahurissantes. Ainsi dégradée, la démocratie a perdu tout son potentiel révolutionnaire hérité des Lumières. Instrumentalisée, elle n'est plus qu'une idéologie creuse devant permettre la conservation des positions dominantes acquises, dans un contexte nouveau, marqué par la dénaturation des pressions internationales en faveur de l'ouverture démocratique. Revêtu sur commande à l'intention du reste du monde, le nouvel habit d'apparat du « démocrate » suffit bien souvent à féconder la pagaille collective, à rassasier les panses des corrupteurs ainsi qu'à encourager la prolifération des clubs électoraux dans nos États, au moyen d'un désordre parfait. Pour circonscrire les enjeux de cette falsification du pluralisme démocratique, Patrice Talon, sans aller du dos de la cuillère, qualifie l'expérience de plusieurs années du Bénin de " pagailleuse ". Effectivement, ce prototype de gouvernance, depuis 1990, s'est construit sous le signe du platonisme, ou plus exactement d'un néoplatonisme politique, qui a longtemps privilégié la forme sur le contenu. L'usage quasi incantatoire du vocabulaire démocratie dans les nombreux discours dits de défense de ses acquis, semble confirmer la nécessité de doser le vaccin des réformes dans le traitement de la santé des États africains, condition essentielle pour bâtir une chaîne d'institutions fortes, susceptibles de répondre aux impératifs du développement. << L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais des institutions fortes >>. Ce constat fait par l'ex-président américain Barack Obama lors de sa visite au Ghana en 2009 rejoint fatalement la pertinence des réformes du Chef de l'État béninois. Dans les faits, et même si les situations sont évidemment contrastées, l'Afrique demeure généralement un continent où les États sont fragiles. Mieux, cette méta-institution qu'est la démocratie y souffre encore de solidité, faute de réformes courageuses comme celles en cours au Bénin depuis 2016. Pour ma part, Patrice Talon n'a pas encore tort en parlant de << démocratie pagailleuse >>. C'est une vérité irréductible, quoiqu'irritante. Normalement, l'habituelle franchise qui caractérise ses discours politiques sont au fond, des diagnostics, ou de la radioscopie susceptible de conduire à guérir la démocratie du Bénin et celle des États d'Afrique du marasme politique ambiant.

Par Noé Kassius DOTOU



Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication
Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux
Léon KBOUDE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction
Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef
Jesdias LIKPETE

Rédaction
Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène
Desk Sport
Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant
Kanon NONDICHAO
(Abomey)
Aristide ABIDJO (Lomé)
Service Commercial
Sidoine YEHOUESSI
(95 814 065)

Bénin / Hépatite B

Des mesures de prévention pour les nouveau-nés au Bénin



Tous les nouveau-nés au Bénin recevront le vaccin contre l'hépatite B dans les 24 heures qui suivront leur naissance. Ce qui va permettre de les protéger contre la transmission du virus au cas où leur génitrice l'aurait contracté. Ce vaccin va ainsi rompre la chaîne de transmission entre la mère et l'enfant à la naissance.

Le lancement de l'introduction du vaccin contre l'hépatite B à la naissance a été fait par le ministre de la Santé Benjamin HOUNKPATIN en personne ce vendredi 2 octobre 2020, au Chumel de Cotonou. Occasion pour lui de présenter la prévalence de l'hépatite B chez les femmes enceintes qui varie de 8 à 15% en Afrique avec des chiffres plus élevés pour la région subsaharienne dont le Bénin. Chez les enfants nés de mères porteuses du virus de l'hépatite B, la prévalence de la maladie s'élève jusqu'à 55%. Ce qui prouve à suffisance l'engagement du gou-

vernement du Bénin à offrir aux nouveau-nés, le vaccin contre l'hépatite B pour assurer leur protection dès les 24 premières heures de vie.

Pour le représentant résident de l'Unicef, Claudes KAMENGA, c'est un effort qu'il faut saluer. L'administration du vaccin à quelques nouveau-nés par le ministre de la santé a clôturé la cérémonie. Cette initiative, on le rappelle entre dans le cadre du Programme élargi de vaccination (Pev).

Adonai ANANI MediapartBenin,

Bénin / MEF

Les pensions de montant inférieur à 50.000 FCFA payés par mobile money dès le 1er novembre

C'est par un communiqué signé du Ministre de l'Économie et des Finances que ce dernier a informé les pensionnés du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB), que le paiement des pensions de montant mensuel inférieur à cinquante (50.000) francs CFA, se fera désormais, à partir de l'échéance du 1er novembre 2020, sur les comptes « mobile money » détenus par les bénéficiaires auprès des opérateurs GSM.

Le même communiqué indique que tous les pensionnés dont le montant de pension est inférieur à cinquante mille (50.000) francs CFA sont priés de bien vouloir remplir, à compter du jeudi 1er octobre 2020, le formulaire tenu à leur disposition au niveau des différents postes du Trésor Public.

Retrouvez ci-dessous en lecture et en téléchargement libre, l'intégralité du communiqué.



COMMUNIQUE - RADIOTELEVISE

Le Ministre de l'Économie et des Finances a l'honneur d'informer les pensionnés du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB), que le paiement des pensions de montant mensuel inférieur à cinquante (50 000) francs CFA, se fera désormais, à partir de l'échéance du 1^{er} novembre 2020, sur les comptes « mobile money » détenus par les bénéficiaires auprès des opérateurs GSM.

A cet effet, tous les pensionnés dont le montant de pension est inférieur à cinquante mille (50 000) francs CFA sont priés de bien vouloir remplir, à compter du jeudi 1^{er} octobre 2020, le formulaire tenu à leur disposition au niveau des différents postes du Trésor public.

Le Ministre de l'Économie et des Finances compte sur la collaboration de tous les pensionnés concernés par cette réforme pour sa réussite.

Vu, bon à diffuser

Le Secrétaire Général du Ministère

Romuald WADAGNI

Ministre de l'Économie et des Finances

Joël Darius E. ZODJIOUE

A diffuser :

- en Français
- en Fon
- en Dendi

du 28 septembre au 03 octobre 2020

Togo - primature

Victoire Tomegah Dogbé a pris service des mains de Selom Klassou



Nommée premier ministre par le Faure Gnassingbé, président de la république Togolaise, Victoire Tomegah Dogbé siège désormais à la primature. C'est suite à un décret pris par le chef de l'État Togolais. Alors directrice du cabinet de

la présidence de la république, madame Victoire Tomegah Dogbé, vient succéder à Selom Klassou dont la démission a été actée le vendredi 25 septembre 2020. Ceci est un acte historique dans la vie politique au Togo qu'une femme a été nommée premier ministre. Une nomination qui vient suite à la démission de Selom Klassou. Madame Victoire Tomegah Dogbé aura la charge d'atteindre les objectifs du plan national de développement (PND) dont l'annonce de la ré-

vision est en téléchargement. Elle fut ancienne ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes au sein du gouvernement de son prédécesseur Selom. Notons qu'aussitôt nommée à la primature, Victoire Tomegah Dogbé a pris officiellement fonction quelques heures après. Elle a remercié le chef de l'État pour le choix porté sur sa personne et promet des résultats probants les jours à venir. Aristide ABIDJO (corresp TOGO)

30 heures de cours par semaine

Les Centrales syndicales montrent les muscles

Déclaration des centrales et confédération syndicales au sujet des 30 heures de cours par semaine. 30 heures hebdomadaires de cours attribuées aux aspirants, le génie funeste du Ministre KAKPO Mahugnon envoie l'enseignement Secondaire au suicide et fait le lit à la ruine du capital humain.

Trente (30) heures de cours par semaine pour un Aspirant en situation de classe, le Ministre KAKPO Mahugnon étale sa légèreté et remet en cause la réforme majeure du Gouvernement TALON, axée sur la qualité de la prestation des enseignants.

Par cette cynique trouvaille, le Ministre béninois de l'enseignement secondaire, de l'ère de la Rupture vient de faire battre au système éducatif de notre pays, tous les records de l'approximation et de la désinvolture. Les défis sont pourtant connus de tous (des infrastructures inadéquates et chroniquement insuffisantes, des ratios/élèves /salles /enseignants non respectés depuis des décennies). Mais, de là, à ôter toute décence au métier d'enseignant, en imposant contre toute logique et sans état d'âme, l'esclavage aux âmes innocentes abusivement baptisées «Aspirants» qui ne sont que victimes des politiques publiques hasardeuses d'une classe politique championne du refus de responsabilité. Le Ministre de la République «des ruptures» persiste et signe que la réforme du système éducatif pour lui, rime avec la «ruine du capital humain». Les «Aspirants», en français facile, sont censés être en apprentissage en caressant le noble rêve de devenir enseignant, même si cela n'est pas vrai pour certains qui ont déjà le métier. Floué et enfermé dans un contrat précaire et aux contours nébuleux, l'aspirant devra désormais prendre une part active dans la mise en lambeaux du droit social et à la déshumanisation du métier d'enseignant. Il faut absolument que le Président de la République sonne la fin de la récréation, en ne cautionnant pas cette politique de prédation que lui suggère son Ministre désormais passé champion dans le rétropédalage. La frénésie de l'économie sur tout ne peut pas amener une République à cette extrémité. Il y a environ deux semaines les Ministres en charge du secteur éducatif se sont vantés d'avoir réussi à résorber le déficit quantitatif en personnel enseignant en recourant à cette main d'œuvre bon marché et peu contraignante. Bien que, qualitativement, la réforme en la matière pourrait prendre un sérieux coup, nous avons, à notre corps défendant repoussé le débat sur le dégel du recru-

tement effectif pour plus tard et plaider pour une amélioration des conditions de travail des aspirants à savoir :

- revue à la hausse du montant des allocations,
- extension de la durée du contrat à 12 mois au lieu de 09 mois actuellement,
- poursuite de la gestion des intéressés par L'ANPE et non par les agences de placement, comme cela se précisait de plus en plus,
- extension de la jouissance pour les intéressés des éléments de motivation liés aux préparatifs de la rentrée scolaire.

En réponse à ce plaidoyer, le Ministre KAKPO MAHOUGNON rompt une fois encore la convivialité de nos échanges et impose une pénibilité au statut déjà précaire d'aspirant, remettant ainsi en cause l'option de la gestion conjoncturelle du chômage faite par le Gouvernement. L'argumentaire laborieux servi par le Ministre en commission, pour faire prospérer sa sinistre entreprise était si piteux et lamentable que l'ambiance était effectivement devenue électrique. Les efforts conjugués de la solidarité gouvernementale n'ont pas réussi à faire baisser le mercure. Il est vraiment curieux que le Ministre décide contre toute logique de passer à une provocation grandeur nature en venant humilier devant l'opinion publique nationale et internationale l'intelligence. C'était comme si le Gouvernement de la Rupture faisait de l'aumône à la jeunesse à travers ce statut d'aspirant.

Il est temps et urgent que le Chef du Gouvernement arrête, la pollution des esprits et sonne la fin de l'impertinence pour crédibiliser la Rupture. Le peuple béninois et sa jeunesse méritent un meilleur traitement. Techniquement, l'argumentaire du Ministre est lacunaire et suicidaire dans le fond et dans la forme pour la qualité de l'offre éducative. Dans le fond, le Ministre opte pour la quantité au détriment de la qualité faisant porter aux «enseignants en devenir», donc moins aptes, environ 95% du travail.

Dans la forme, il fait l'apologie de l'esclavage ou le porte en triomphe en exhibant deux concepts honteux, la prime de zones déshéritées «à géométrie variable» (la prime est indexée à l'allocation et non aux conditions de vie dans la zone) , et le rétablissement de la norme par l'Etat («violence») à travers la déclaration de nos valeureux et patriotes frères et sœurs aspirants au régime de sécurité sociale, comme si cela était facultatif, une générosité de l'Etat employeur.

Quelle tristesse !!

IMPÉRATIFS À SATISFAIRE

PÉNURIE ET QUALITÉ DES ENSEIGNANTS

«...Nous sommes actuellement dans un processus de formation pour la question de bivalence ou même de la polyvalence des enseignants. Mais avant d'y parvenir par des choix appropriés, nous devons faire face à la situation de pénurie et de qualité des enseignants. C'est pourquoi, pour ne pas laisser les classes vides, nous avons fait cette option de la polyvalence ou de la bivalence. Les objectifs du Gouvernement, c'est non seulement de sortir les enseignants

aspirants de la précarité mais aussi et surtout d'assurer une éducation de qualité à nos enfants qui, quelle que soit la région dans laquelle ils évoluent, qu'ils puissent bénéficier aussi bien d'enseignants à suffisance que d'enseignants qualifiés pour que le système éducatif puisse continuer de tenir. Le contrat que le Gouvernement propose aux enseignants aspirants est, bien entendu, une proposition. Jusque-là, les aspirants peuvent accepter de signer les contrats avec

La mise en commun de nos intelligences comme nous l'avons préconisée au sein de la grande commission de négociations Gouvernement/Confédérations et Centrales syndicales aurait certainement offert une meilleure alternative, pour juguler le déficit dont nous avons tous conscience en la matière. En réponse à cette main tendue de la partie syndicale, notre Ministre, «Détenteur exclusif de la science infuse» conforte son outrage habituel au dialogue social et met en lambeaux les prescriptions de la charte nationale du dialogue social en son point six (6) et provoque les acteurs à nouveau, par une sortie médiatique inopportune.

Hélas, nous sommes encore là ! Les Confédérations et Centrales syndicales prennent l'opinion à témoin et prendront leurs responsabilités

«Nous progressons vers l'amélioration des conditions pour obtenir une meilleure qualité de notre système éducatif »selon Le Ministre Mahougnon KAKPO «La situation de vacation est une situation où vous prestez pour le nombre d'heure effectué. Or, dans une année même de neuf mois, nous avons les jours fériés, les périodes des devoirs et les congés. Ces enseignants qui étaient des vacataires n'étaient pas payés ces heures-là. Avec un contrat ferme de neuf mois, ils sont payés. Cela est déjà une avancée par rapport à la situation de naguère. Il faut aussi préciser que l'objectif du Gouvernement en procédant ainsi n'est point de reculer vis-à-vis des fondamentaux de la qualité de l'enseignement. Nous progressons vers l'amélioration des conditions pour obtenir une meilleure qualité de notre système éducatif. Nous avons des situations ponctuelles auxquelles nous devons faire face. Par exemple, lorsque nous avons dans un établissement une discipline comme les PCT où nous n'avons pas d'enseignants qualifiés pour prendre les heures, et même dans la base de compétence où nous n'avons pas les profils requis pour exercer, qu'est-ce que nous faisons dans ces types d'établissement pour ne pas laisser les classes sans enseignants ? Est-ce qu'il faut aller vers ceux qui n'ont pas du tout le profil adéquat c'est-à-dire même s'ils ont fait la matière en question alors que le test pour être inscrit dans la base de données ne leur est pas favorable au lieu d'aller chercher un enseignant, professeur certifié, dans une discipline connexe pour tenir ces classes?» Le Ministre Mahougnon KAKPO, ce mercredi 30 septembre 2020.

un quota horaire hebdomadaire de 30 heures ou ils peuvent aussi décider de rester dans la veine de prestation en heure de vacation. C'est un choix. Mais lorsqu'ils vont eux-mêmes faire leurs analyses, ils vont remarquer qu'il est préférable de signer le contrat de 30 heures de cours par semaine.» Le Ministre Mahougnon KAKPO, ce mercredi 30 septembre 2020.

Editorial

Le fauteuil de la Marina sera mis en jeu dans six mois. Mais, le réformateur de la République est droit dans ses bottes. Il ne fera pas la course dans les arènes populistes pour affoler le compteur des suffrages. Habitée à des mises en scène et à une théâtralisation à outrance de la gouvernance, la nation a plutôt découvert la dynamique d'un Président qui a fait la délicate option de réformes impopulaires avant le grand bain électoral.

Le risque d'être impopulaire va déboucher sur le droit d'être porté en triomphe et l'obligation de brigueur un nouveau mandat. L'interview accordée à Jeune Afrique confirme le charisme du Président. Au pouvoir depuis 2016, la légende du nouveau départ s'est déjà taillée une étoffe exceptionnelle.

Le choix de l'impopularité est devenu la clé de voûte de la rupture. Talon, l'homme des risques, a fini par prendre le contrôle des tourbillons dans sa navigation réformatrice. Le chef de l'Etat a, volontiers, choisi les chemins périlleux. Les courageuses réformes ont tôt fait de le mettre sur la braise. Un début de mandat compliqué où les fondations de la rupture ont exigé du président l'obstination dans les mesures impopulaires. Les réformes ont, certes, offert à l'opposition une arme de combat politique. Mais, à trop braquer les projecteurs sur le Président, cette opposition est restée sans imagination, laissant le héros de la rupture, trouver seul, la lumière dans l'impopularité.

Malgré les supposées vagues de l'impopularité, le navire de la rupture n'a pas chaviré. Et le capitaine qui n'a pas horreur de la tempête, semble maintenant sur la voie royale des starting-blocks. L'interview à Jeune Afrique a livré une vérité capitale : Talon a déjà avisé. Il ne reste que la sortie de la fumée blanche.

Candidat ou pas candidat ? Le risque de l'impopularité a abouti à une légitime logique de candidature. La présence du chef de l'Etat dans la compétition devient une exigence. Le bilan acquis dans l'apparente impopularité porte clairement des certitudes pour un second mandat.

Le risque de l'impopularité s'est définitivement révélé efficace pour la rupture. Talon devrait en récolter les dividendes dans les urnes. A l'opposé de son prédécesseur, roi du populisme asservi à la quête obsessionnelle de la popularité, le Boss de la Marina a démontré la force du pragmatisme dans l'impopularité.

Après la brillante interview dans Jeune Afrique, Talon, homme d'Etat, figure emblématique de la rupture, n'a pas à se soucier des réactions épidémiques de gens frappés de traumatisme depuis la passation de pouvoir en Avril 2016. L'avènement à la Marina de l'ennemi juré avait enfoncé l'ancien «dieu» dans la déprime.

L'idée d'un renouvellement de mandat en 2021 provoque le coup de sang du parrain de la Résistance, et engendre sans surprise, le flot de phrases incohérentes. Mais, le triomphe sanctionnera le risque de l'impopularité malgré les lamentations de l'ancien pivot du système obsolète de la vaine refondation.

Par Sulpice Oscar GBAGUIDI

LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un événement éminemment politique.

« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »

Pour le cas béninois, elle n'a des sensquesielles'inscrit dans une perspective de parrainage d'élus. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérénité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le process est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christhelle HOUNDONOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

La semaine de la rentrée scolaire

Une semaine stressante pour les parents

Faites preuve de patience pour aider les enfants à bien démarrer l'année

La préparation de la rentrée n'est pas chose facile pour les parents. Ils courent à gauche et à droite pour acheter les fournitures et le nécessaire pour l'école. Même si la rentrée vient

comme un soulagement, il faut noter qu'il manque souvent des choses que l'école réclame.

Le fait de venir réclamer ce qui manque à tendance à énerver les parents sérieusement. Quelque soit la classe à faire la rentrée stresse toujours les apprenants. La patience sera de mise

cette semaine pour les parents. Il faut éviter de rabrouer les enfants, de leur crier dessus, de déverser votre colère sur eux. Ce sera une semaine de stress essayer de gérer avec calme est la meilleure solution. Une attention particulière doit être accordée aux enfants qui

ont commencé l'école pour la première fois à cette rentrée. Certains s'adaptent très vite mais d'autres ont du mal à s'adapter, le parent doit être doux, attentionné et essayer de lui expliquer calmement les choses. La première semaine de la rentrée est très importante.

Essayez de mettre les enfants en confiance pour qu'ils démarrent du bon pied. Courage à tous les parents d'élèves et très bonne rentrée scolaire 2020- 2021 aux apprenants Karimath Fomilayo Lawani , présidente de l'ONG Eduquons Autrement.

Reprise des classes

Parents pensez à la sécurité de vos enfants.

La sortie des classes est l'un des terrains de chasse des kidnappeurs, criminels, pédophiles..... Le 28 septembre 2020, l'école a repris sur toute l'étendue du territoire. La sortie des classes a souvent été le terrain de chasse favori des kidnappeurs, des pédophiles, des prédateurs sexuels, des criminels sans foi ni loi.

Il serait judicieux que les parents sensibilisent leurs enfants quant à l'attitude à avoir à la sortie des classes.

1 Aux petits enfants surtout,

les parents doivent apprendre à ne rien accepter d'inconnus. Il faut que les parents leurs intimement l'ordre de ne pas parler aux personnes qu'ils ne connaissent pas. De ne accepter en aucun cas de suivre quelqu'un qu'ils ne connaissent pas pour quelque raison que ce soit. S'il faut donner des consignes à l'école pour garder l'enfant jusqu'à ce que le parent vienne la chercher ,il faut le faire. S'il faut confier l'enfant à quelqu'un, il faut s'assurer

que cette personne soit une personne responsable qui ira chercher l'enfant à temps à l'école. Si c'est le parent même qui doit aller chercher l'enfant et qu'il se retrouve dans une situation imprévue qui l'en empêche ,il doit appeler l'école pour qu'on garde l'enfant en sécurité dans l'enceinte de l'école le temps qu'il arrive. Si l'enfant rentre seul à la maison, il faut lui dire de ne pas s'arrêter en chemin pour quelque raison que ce soit, si un

inconnu l'appelle il doit refuser. Si un inconnu propose de le déposer il doit également refuser. Aucune mesure ne sera de trop pour la protection des enfants. Perdre un enfant sans savoir où il est ,s'il vit ou pas est l'une des situations les plus dramatiques que les parents puissent vivre. Une angoisse permanente qui peut conduire à un état psychologique et physique compliqué . Une situation tragique qu'aucun parent ne voudrait vivre. Apprenez à vos enfants

à crier dès qu'un inconnu s'approche d'eux dans une posture bizarre. Apprenez aux adolescents surtout aux filles de ne pas accepter suivre des inconnus, d'éviter les auto stop à la sortie des classes. Même si des inconnus leurs proposent de les dépanner à moto ou en voiture, il faut qu'ils déclinent l'offre et fuient. Karimath Fomilayo Lawani. Présidente de l'ONG Eduquons Autrement. Page facebook : Programme Eduquons Autrement

Technologie

Telenor Connexion et Ericsson créent des micro-usines durables avec IoT Accelerator



Propulsé par Ericsson IoT Accelerator, Telenor Connexion fournit une connectivité mondiale aux micro-usines durables de Wayout. Telenor Connexion fournira des services de gestion de la connectivité IoT cellulaire, des cartes SIM et des accords avec des opérateurs locaux. Ericsson IoT Accelerator permet une gestion et des opérations de connectivité IoT rentables à l'aide d'une infrastructure de réseau mobile mondiale sécurisée, évolutive et normalisée. Propulsé par Ericsson (NASDAQ: ERIC) IoT Accelerator, Telenor Connexion fournira une connectivité mondiale aux micro-usines durables de Wayout en commençant en Afrique de l'Est et en se développant vers le Moyen-Orient, Asie-Pacifique et d'autres marchés en 2021. Wayout a conçu le plug-and-play micro-usines pour la production locale d'eau

propre et filtrée, avec une empreinte écologique minimale. Alimentées par des panneaux solaires, les micro-usines offrent un système avancé de purification de l'eau. Selon les Nations Unies, trois personnes sur dix n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité. La solution locale de Wayout élimine la logistique inutile de mise en bouteille et de transport de bouteilles en verre ou en plastique préemballées. Chaque module est entièrement automatisé et peut filtrer 70000 litres d'eau, éliminer jusqu'à huit tonnes de CO₂ et jusqu'à 200 000 bouteilles en plastique chaque mois. Les opérations des micro-usines, telles que la surveillance de performance et le lancement de l'auto-nettoyage seront gérées par une application smartphone. Les opérations locales de Wayout dépendent d'une connectivité mondiale fiable. Propulsé par Ericsson IoT Accelerator, Telenor Connexion fournit les services de gestion de la connectivité IoT cellulaire, les cartes SIM et tous les accords nécessaires avec les opérateurs locaux pour fournir un service véritablement

mondial. Ericsson IoT Accelerator est une plate-forme IoT (Internet des objets) mondiale, permettant une gestion et des opérations rentables de la connectivité IoT pour toute entreprise de toute échelle, en utilisant l'infrastructure de réseau mobile mondiale sécurisée, évolutive et normalisée. Ulf Stenerhag, DG de Wayout, déclare: « L'accès à l'eau potable est un droit de l'homme. Notre idée est de rendre cet accès facile et fiable. En tirant parti de la technologie de pointe et d'une ingénierie robuste, nos micro-usines durables connectées offrent l'eau potable localement, tout en réduisant l'impact environnemental à l'échelle mondiale. Nous voulons la laisser couler. » Mats Lundquist, DG de Telenor Connexion, déclare: « Telenor Connexion est fière de fournir une connectivité mondiale à Wayout. C'est une entreprise innovante qui valorise et priorise la durabilité et qui a un impact positif dans le monde entier. » Kiva Allgood, responsable de l'IoT chez Ericsson, déclare: « Notre technologie peut aider à résoudre les défis mondiaux et accélérer la durabilité. En

collaboration avec Telenor Connexion et Wayout, nous utilisons notre plate-forme mondiale IoT pour offrir une valeur commerciale et sociale et contribuera la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU. »

À propos d'Ericsson Permet aux fournisseurs de services de communications de saisir toute la valeur de la connectivité. Le portefeuille de la société couvre les réseaux, les services numériques, les services gérés et les activités émergentes et est conçu pour aider nos clients à passer au numérique, à accroître leur efficacité et à trouver de nouvelles sources de revenus. Les investissements d'Ericsson dans l'innovation ont apporté les avantages de la téléphonie et du haut débit mobile à des milliards de personnes dans le monde. L'action Ericsson est cotée au Nasdaq Stockholm et au Nasdaq New York. www.ericsson.com

Informations nécessaires à des fins de publication. La catégorie permet de croiser le contenu de référence de différentes parties

de .com. Cela aide les visiteurs à trouver des informations dans une zone spéciale. Catégories :

- 4G
- 5G
- About Ericsson
- AI and machine learning
- Automation
- Cloud and virtualization
- Data and analytics
- Digital transformation
- Edge computing
- Innovation
- IoT
- Jobs and career
- Management and orchestration
- Managed services
- Mobile transport
- Monetization
- Network functions and NFV
- Networks
- Network slicing
- Patents and licensing
- Private networks
- Radio
- Research
- Security
- Small cells
- Smart cities
- Sustainability
- VoLTE

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. ns des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin. Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises. Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct " ou d'un " direct ", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse. Déclaration des droits Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, oeuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Le cancer du sein

Le tueur silencieux des femmes



Le cancer de sein est le cancer le plus fréquent chez la femme et constitue la principale cause de mortalité par cancer chez la femme. On diagnostique de plus en plus le cancer de sein dans le monde ce qui signifie qu'au Bénin il y a chaque jour de nouveaux cas de cancer du sein qui sont détectés. Le cancer du sein ne touche pas que les femmes. En effet il peut se retrouver chez l'homme (1 pour cent des cas de cancer). Au Bénin comme partout en Afrique le cancer demeure un problème majeur de santé publique qui n'a pas reçu toute l'attention qu'il faut. En 2012 il y a eu 910 nouveaux cas de cancer de sein dont 476 décès au Bénin. Selon les données du Registre des cancers de Cotonou dirigé par le Professeur Marie-Thérèse AKELE-AKPO, de 2014 à 2015, il y a eu pour la ville de Cotonou 126 nouveaux cas de cancer du sein. Les cancers sont souvent diagnostiqués lorsqu'ils sont déjà à un stade avancé et même après le diagnostic on note le manque de moyens financiers pour faire face au traitement d'où l'urgence de mettre l'accent sur la prévention. Le cancer est une maladie qui met en jeu le pronostic vital. Les traitements du cancer sont très difficiles à supporter et la maladie même est perçue de façon très négative. Le mot cancer fait souvent penser à la mort, à une souffrance indescriptible et son annonce est très mal vécue par le patient et tout son entourage. Les facteurs de risques du cancer de sein sont multiples on note entre autres

Le facteur génétique. Si une femme a le cancer de sein dans une famille, les sœurs et les filles de cette femme sont plus à risque de l'avoir. La connaissance du risque familial permet de faire un dépistage de cancer de sein ciblé. Les facteurs hormonaux représentés par les règles précoces (avant 12 ans) une ménopause tardive (après 50 ans), l'absence de grossesse ou une première grossesse tardive (après 35 ans). L'obésité et les facteurs alimentaires. L'obésité s'accompagne d'une augmentation de graisse dans l'organisme ce qui élève le risque de survenue du cancer de sein. Le manque d'activité physique et sportive. L'utilisation de contraceptifs oraux pendant plus de 10 ans sans surveillance du gynécologue. Il faut quand-même noter que le risque est très faible. La consommation excessive d'alcool.

Les facteurs environnementaux : plus fréquents dans les pays industrialisés. Facteurs histologiques : lésions précancéreuses du sein (hyperplasies atypiques).

Les symptômes du cancer du sein ne sont pas spécifiques, ils peuvent se voir dans d'autres maladies comme les abcès du sein. Lorsque ces symptômes apparaissent il est souvent déjà trop tard.

Nous pouvons citer entre autres.
Une boule dure dans le sein
Des douleurs au sein
L'écoulement du mamelon
La peau du sein qui durcit, s'épaissit ou rougit (peau d'orange)
Le mamelon qui est dévié (se tourne vers l'intérieur, l'extérieur,...).
Les principaux traitements du cancer du sein sont :
La chirurgie
La chimiothérapie
La radiothérapie
L'hormonothérapie
Les thérapies ciblées

Les traitements disponibles au Bénin sont : la chirurgie, la chimiothérapie, l'hormonothérapie et la thérapie ciblée. Ces traitements sont souvent très chers. Lorsque le cancer est détecté très tôt, le sein peut être conservé et la patiente peut parfois éviter la chimiothérapie avec des taux élevés de guérison. Mais quand le cancer est déjà avancé les chirurgiens sont parfois obligés de pratiquer la mastectomie c'est-à-dire l'ablation du sein. Cette mastectomie est très mal vécue par certaines femmes ; elles ont l'impression d'avoir perdu ce qui les rend femme, leur atout de séduction, leur sensualité. Cela les fragilise et les conduit parfois à un état dépressif. Les cas de rechute après les traitements sont fréquents et cela est dû au fait que les cancers sont découverts de façon tardive ce qui joue défavorablement sur les traitements. Les patientes ayant fini leur traitement vont encore aux consultations de surveillance qui sont d'ailleurs très difficile à supporter pour elles à cause de l'idée de rechute qui plane sur leurs têtes comme l'épée de Damoclès. De tout ce qui précède, il apparaît qu'il faut mettre un accent particulier sur la prévention du cancer de sein. Il est important d'apprendre aux filles déjà à partir de l'adolescence à pratiquer l'inspection et l'autopalpation. Comment pratiquer l'inspection et l'autopalpation ? Pour l'inspection face à un miroir torse nu examinez l'aspect de vos seins dans les positions suivantes : mains sur les hanches, bras le long du corps, bras levés, penché en avant. Regardez si les mamelons sont asymétriques, et voyez s'il n'y a aucune anomalie au niveau des seins. Pour l'autopalpation, toujours debout face à un miroir, mettre le bras du sein à palper derrière la tête et de l'autre main palper le sein. Placer la main à plat sur le sein et effectuer de petits mouvements circulaires sur toute la surface du sein. Recommencer les mêmes gestes avec le deuxième sein. Ne pas oublier de tâter le creux des aisselles aussi. Lors de votre visite chez le gynécologue ou la sage-femme vous pouvez demander que ces derniers qui sont des spécialistes vous apprennent les gestes d'autopalpation. L'autopalpation doit se faire deux à trois jours après les règles, les seins sont bien souples en ce moment. Que doit-on chercher au cours de l'inspection et de l'autopalpation ? Rougeurs, eczéma ou anomalie du mamelon
Rétraction de la peau ou du mamelon

Inflammation persistante et douloureuse
Nodule ou épaississement de la peau
Nodules à l'aisselle ou au cou
Tout changement sur le sein ou sous l'aisselle
Ecoulement du mamelon
Démangeaison du sein

Lorsqu'une anomalie est découverte lors de l'autopalpation, il est conseillé de ne pas paniquer mais plutôt d'aller dans un centre de santé pour faire les examens adéquats. Les adolescentes doivent se palper tous les mois, cela doit devenir une habitude car ce n'est que comme cela qu'elles pourront détecter très tôt toute anomalie au niveau de leurs seins.

Les femmes ayant déjà conçu doivent se rendre chez leur gynécologue ou sage-femme au moins une fois par an pour se faire examiner le sein même si tout va bien et qu'elles pratiquent l'autopalpation chaque mois. Les femmes de cinquante à soixante-quatorze ans au-delà des examens cliniques doivent faire une mammographie de dépistage tous les deux ans car à cet âge le risque est plus élevé. L'inspection et l'autopalpation sont des gestes simples mais qui sauvent des vies, faisons-en une habitude. Karimath Foulmilayo Lawani : Présidente de l'ONG Eduquons Autrement
Page facebook : Programme Eduquons Autrement

Personnes ressources

DOCTEUR GNANGNON Freddy : Cancérologue-chirurgien

DOCTEUR Muriel MEHOB : Gynécologue

Cancer du sein : «...au début, c'était juste une petite boule et je n'avais jamais imaginé que c'est un cancer» témoigne une malade

Octobre rose 2020. Mois d'octobre, mois consacré au cancer du sein. Le témoignage poignant d'une jeune dame Béninoise à qui le cancer du sein a été détecté en 2012. Elle préfère que son témoignage soit publié sous anonymat. N.E : En quelle année avez-vous découvert votre cancer du sein et quel âge vous aviez ?

Mme X : En 2012 et j'avais 32 ans

2 - comment vous vous êtes sentie quand vous avez su que vous pourriez être atteinte du cancer et quel a été votre état quand le diagnostic a été confirmé ?
Au début, c'était juste une petite boule et je n'avais jamais imaginé que c'est un cancer. C'est suite à des bilans et aux résultats d'anatomie pathologie que j'ai su que c'est un cancer. Cette nouvelle avait anéanti ma famille et moi. C'est traumatisant quand on vous annonce du jour au lendemain que vous êtes atteinte d'un cancer ! Un mot dont le son peut déjà vous faire penser à la mort. Mais j'ai repris mon courage à deux mains et réuni ma foi et mes forces pour faire face à ce "crabe".
3-Quelle a été la première étape après le diagnostic

La première étape fut les bilans avant chimiothérapie

4- Quelles sont les thérapies que vous



avez suivies ?

La chimiothérapie : 3 séances de fec100
Et 3 séances de doxotaxel.

- Ablation totale du sein + curage axillaire.

- Radiothérapie

J'ai été mise sous du tamoxifène pendant 5 ans (hormonothérapie)

5- Quels ont été les effets de la thérapie sur votre corps, sur votre mental ?

Les vomissements, je me suis vue anéantie, diminuée, ratatinée, livide, blanche comme un linge, tellement épuisée par les chimio que mon mari me portait dans la douche pour mon bain. Je ne tenais pas debout les jours qui suivaient les chimio. Manque d'appétit, nausées, vertige, des bouillonnements dans le crâne telle une bouilloire prête à servir le thé, douleurs articulaires, étaient au RDV. N'oublions pas les accompagnants et les enfants qui payent cher la note !

Et puis, plus personne ne vient vous voir ou presque. Vous vous sentez diminuée au travail. Vous n'avez pas droit à la parole car les collègues vous considèrent comme morte. Le regard que l'on pose sur vous quand vous êtes au boulot et malade du cancer, est plutôt celui qui vous tue à petit feu. Il faut s'armer de courage et apprendre à surpasser ses regards. 6- Comment avez-vous vécu l'ablation (action d'enlever) de votre sein physiquement et mentalement ? Au début, franchement parlant, c'était traumatisant. J'ai passé des mois sans pouvoir me regarder dans un miroir. Pour mon mari, c'était pire mais avec le temps j'ai pu surpasser tout ceci. En ce qui concerne mon homme, il n'a jamais pu faire le deuil jusqu'à ce que nous nous séparions car il avait trop peur de me perdre. Donc, il m'a fait sortir de sa vie pour ne pas à être veuf.

7- Que pouvez-vous donner comme conseils aux jeunes filles et femmes aujourd'hui

Comme conseils, j'invite toutes les jeunes filles et les femmes à apprendre à s'autopalper 8 jours après le début des menstrues. Les femmes ménopausées doivent choisir un jour dans le mois pour le faire. Il faut également essayer de consulter chaque année son gynéco ou aller dans les cliniques ABPF pour le frottis vaginal. Que les jeunes filles retardent un peu leurs premiers rapports sexuels, car les rapports sexuels précoces causent plus tard le cancer du col l'utérus. Quelles évitent la multiplication des partenaires.

Témoignage recueilli par Karimath Foulmilayo Lawani : Présidente de l'ONG Eduquons Autrement, avec la collaboration de SOS Cancer Benin Page facebook : Programme Eduquons Autrement.

ALLIANCE NORD- SUD

Hermman Dimitri Adankpo appelle à L'unité Nationale



Dans un hôtel de Dassa-Zoumè, a été lancé ce samedi 3 octobre, l'alliance Nord-Sud. Venus des 12 départements du pays, les jeunes ont répondu à l'appel du jeune acteur politique Hermman Dimitri Adankpo qui aidés par des parrains comme Sam ADAMBI, Oswald Homéky, Sofiath SCHANOUE a trouvé le creuset pour atteindre des objectifs de l'unité nationale. En effet, l'unité nationale malgré les divergences politiques et les camps, l'union des filles et fils du pays autour de l'essentiel (le développement), faire triompher la Rupture tout en expliquant le bilan quinquennal du PAG et les perspectives d'avenir aux populations, apaiser les frustrés et les mécontents et l'organisation d'une tournée nationale pour donner de visibilité aux réalisations du PAG dans tous les 546 Arrondissements du pays sont les principaux objectifs de l'alliance Nord-Sud. Pour Hermman Dimitri Adankpo à l'endroit des jeunes lors du lancement de cette alliance, «vous êtes venus de tous les départements, non pas pour célébrer seulement la naissance de l'Alliance Nord-Sud, mais la fête de la renaissance, de l'unité et de la résolution béninoise ». «La main dans la main, malgré nos divergences d'opinions, nos différentes cathédrales, nous nous engageons à faire un travail collégial à travers l'étendue du territoire national pour semer à vie les graines de la paix durable » poursuit-il.

Lire l'intégralité de son propos MES CHERS AMIS

Lorsque j'aurai fini de remercier nos invités d'honneur, et nos parrains respectifs, ceux de l'ombre et ceux de la superficie, qui ont bravé monts et vallées pour répondre à l'appel de Dassa, je me pencherai sur la magie de votre engagement renouvelé, pour vous dire sincèrement merci. Merci et bravo! Bienvenue à Dassa-Zoumè, la cité aux milles collines, centre géographique du Bénin Chers compagnons, Nous sommes des leaders authentiques, triés dans les quatre coins du pays, venus de très loin pour la plupart, non point pour promouvoir la division, mais pour construire l'union

J'ai eu du mal à imaginer aujourd'hui, votre enthousiasme, vous êtes venus de tous les départements, non pas pour célébrer seulement la naissance de l'Alliance Nord-Sud, mais la fête de la renaissance, de l'unité et de la résolution béninoise Malheureusement ou heureusement, l'épidémie du Covid-19, a freiné nos élans et adouci l'euphorie populaire à laquelle ce rendez-vous aurait pu donner droit Mais qui sait? Qui peut dire avec certitude, que ce n'est pas la nature qui a décidé de nous imposer que cet événement se déroule dans les circonstances favorables à un examen collectif et profond de conscience? Comme nos affiches et banderoles le

montrent amplement, nous sommes une communauté de paix et d'amour La main dans la main, malgré nos divergences d'opinions, nos différentes cathédrales, nous nous engageons à faire un travail collégial à travers l'étendue du territoire national pour semer à vie les graines de la paix durable Certes, les langues se délieront en s'écriant: Où avez-vous vu la guerre nous menacer pour venir insister si tant sur la paix? Et je répondrai avec fermeté et courage oui! Les événements des 1er et 2 mai à Cotonou et ailleurs, inspirés par la soif et la boulimie du pouvoir, maladie dont nous souffrons presque tous, furent des tentatives évidentes de déstabilisation de notre édifice légendaire de paix Notre initiative de ce jour, a pour objectifs: - La promotion de l'unité Nationale Lapromotiondel'espritpatrietdel'amourdu prochainquelque soit le campoù l'on se situe Ceci dit, quelle est la position de l'Alliance Nord-Sud, par rapport à l'élection présidentielle de 2021? Cette question pertinente à laquelle s'attend tout le monde certainement mérite clarification Notre réponse se résume en une phrase simple et féroce:

N'ARRETONS PAS LE MOUVEMENT
La rupture a été implémentée par la jeunesse libre et engagée en 2016 Elle sera maintenue, entretenue et arrosée par la jeunesse libre et engagée Le pouvoir d'Etat, le pouvoir suprême, soyez attentifs, dans un futur pas très loin, sera dirigé par la jeunesse libre et engagée

Pour l'instant, afin de montrer à l'adversaire que nous tenons l'outil par le manche, dans quelques semaines, nous donnons rendez-vous au peuple du Bénin, à la jeunesse béninoise, dans tous les quartiers de Porto-Novo et de Cotonou, de Parakou et de Malanville, de Djougou et de Kalalé. Dans toutes les villes, dans tous les villages, et les hameaux les plus éloignés, même à nos compatriotes de la dispora.... Dans quelques semaines, nous allons donner rendez-vous au Bénin silencieux, au Bénin des artisans, des vendeuses de pain et de bouillie, de pure water et autres.... Je dis bien, que, dans quelques semaines, aux démunis, aux chômeurs, à nos jeunes frères dont l'âge varie entre 18 et 30 ans. Ceux-là ont besoin moins de philosophie que d'informations, d'espoir, ils ont besoin de savoir pour construire leur avenir Nous allons donner rendez-vous aux femmes des marchés sur la place publique, aux conducteurs de zémidjan et de taxi-auto, aux étudiants et élèves, aux enseignants, aux agents de santé, dont nous reconnaissons la précarité des conditions de vie et de travail. Aux juges et aux avocats, aux professeurs d'université. A tout ceux ce dont le coeur bat pour l'honneur et la dignité du Bénin Nous donnons rendez-vous au Bénin qui ne maudit pas, qui ne médit pas, qui ne casse pas, qui ne brûle pas, qui ne complot pas contre le bien.... Dans quelques semaines, le grand vent de la rupture soufflera et aucune force ne peut y résister. Le temps des vacances est terminé

DEBOUT LES AMIS!

Hermann Dimitri Adankpo

Dassa -Zoumè (hôtel jeco), ce samedi 03

Lancement de l'Alliance Nord-Sud à Dassa

Voici le message du président d'honneur Is-Dine BOURAÏMA



Voici l'intégralité de son message: Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Politique des Partis, Camarades Militantes, Militants et Sympathisants de l'Alliance Nord-Sud, Chères personnalités à vos titres et rangs respectifs, Mesdames et Messieurs, à vos rangs et titres respectifs, Chers invités,

Permettez-moi de revenir sur la dénomination donnée à votre Alliance pour préciser à la compréhension de tous, qu'il s'agit d'un concept. Car le Bénin est une Nation indivisible. Envérité, il n'y a pas de Béninois du Nord, ni de Béninois de l'Est, encore moins, des Béninois du Sud ou de l'Ouest. Il n'y a que des Béninois. Donc des Frères comme le dit si bien notre devise. Fraternité – Justice – Travail. Donc comme je l'ai dit, Nord – Sud est un CONCEPT.

Mesdames et Messieurs membres de l'Alliance Nord – Sud. Je me dois de vous féliciter pour cette noble initiative que vous prenez ce jour samedi 3 Octobre 2020. Une initiative qui cimente encore un peu plus l'Unité Nationale. C'est un mérite pour chacun de vous de vous élever ainsi.

Mesdames et Messieurs ! Tout ce qui mérite d'être bien fait pour le développement d'une Nation peut ne pas être bien fait du premier coup, tenant compte de la sociologie et d'autres facteurs endogènes qui rythment la vie de cette Nation. Par ses choix depuis le début du quinquennat et à travers le PAG, vous avez participé avec le Président Patrice Athanase Guillaume (PAG) à structuellement renouveler notre espérance et permettre qu'une transformation en profondeur de notre pays advienne. Ces transformations profondes ont commencé et se poursuivront certainement avec la même force, le même rythme, la même intensité pour l'année à venir et touchera chaque coin et recoin de notre beau pays, le BENIN.

Mesdames, Messieurs Chers membres de l'Alliance Nord – Sud! Nous avons besoin d'un Bénin qui s'améliore durablement chaque jour un peu plus et qui fait la politique du développement et non d'un pays politiquement prospère et qui piétine... Convaincus, qu'il y a une nouvelle jeunesse, consciente des enjeux de développement de leur pays et de

Octobre 2020, à l'occasion du lancement officiel du concept Alliance Nord-Sud

leurs rôles et partitions à jouer ; Conscients que tout acte de développement ne peut se faire que sur la base d'un contrat citoyen avec toute la population de cette NATION ; Conscients que le BENIN a trop souffert de la politique politicienne qui a plombé son développement depuis de nombreuses décennies ; Il nous semble impérieux, nous, jeunes acteurs politiques et ayant à cœur le développement harmonieux et durable du Bénin, de changer de paradigme, d'opérer une rupture et conclure un nouveau pacte de développement, pour une amélioration continue de notre Bien-être, et pour la prospérité de chaque Béninoise et de chaque Béninois. Mesdames, Messieurs Chers membres de l'Alliance Nord – Sud ! Sachant que vous pouvez dès à présent compter sur mon accompagnement sans faille. Même s'il nous faut commencer par aligner « des équipes de 3ème division », mais qui relèvent le Pari de développement de nos villages, de nos quartiers de ville, nous allons remonter ensemble en première division pour jouer la ligue du développement pour faire rentrer notre pays dans le concert des Nations développées. Car Tout ce qui mérite d'être bien fait pour le développement d'une Nation peut ne pas être bien fait du premier coup, tenant compte de la sociologie et d'autres facteurs endogènes qui rythment la vie de cette Nation. Nous nous devons d'être davantage patients et méthodiques pour vivre l'impact de ce qui se fait maintenant dans notre quotidien. C'est pourquoi, nous devons impérativement faire triompher la RUPTURE et avec elle, ce nouveau pacte de développement de notre NATION sous le modèle du PAG. Nous devons nous organiser, pour expliquer et faire comprendre à toute la population de nos villages et quartiers de villes en passant par nos arrondissements vers les départements, l'essence des contenus des réformes opérées par le Gouvernement de la Rupture. Je veux enfin miser sur le travail au sein de l'Alliance. Le travail doit être au cœur de votre approche, d'abord, parce qu'il est ce qui permettra à chaque membre que vous êtes de trouver sa place, de progresser dans la vie de l'Alliance, de s'émanciper aussi. Merci à chacun de vous pour le sens élevé de cette initiative ! Félicitations à chacun de vous pour l'intérêt que vous portez à l'UNITE NATIONALE, et la poursuite du Développement de notre Pays ! Bon Courage pour la suite des efforts à fournir. Sachez que nous sommes ensemble. Le Bénin profond vous attend pour apporter la bonne nouvelle. C'est d'un BENIN développé et en PAIX que la jeunesse a besoin. Je vous remercie.

I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction

1- Textes proposés par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo
Autre localité du Bénin
Afrique/Europe /Monde
Soutien

1 mois

- ☐ 10.000 F Cfa
☐ 12.000 F Cfa
☐ 15.000 F Cfa

3 mois

- ☐ 25.000 F Cfa
☐ 30.000 F Cfa
☐ 35.000 F Cfa

6 mois

- ☐ 45.000 F Cfa
☐ 50.000 F Cfa
☐ 55.000 F Cfa

1 an

- ☐ 80.000 F Cfa
☐ 90.000 F Cfa
☐ 120.000 F Cfa
☐ 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP

(Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

☐ Chèque☐ Espèces☐ Mandat-lettre

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INFOGRAPHIE - EVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Fête du sport au Bénin

Le Fndajsl et le Cnos-Ben exposent les contributions du sport au développement et la paix (Le sport est un vecteur de communication, un vecteur de diplomatie, un vecteur de rassemblement des peuples), dixit Julien Minavoa

À l'occasion de la journée internationale de la paix, le fonds national pour le développement des activités de jeunesse, de sport et de loisirs (Fndajsl) a organisé en collaboration avec le comité national olympique sportif béninois (Cnos-Ben) la fête du sport. Portée sur le thème «Le sport au service de la paix», cette commémoration a été le moment pour les deux structures de renseigner davantage les acteurs sportifs sur le rôle social du sport. C'est à travers des conférences débats tenues les 25 et 26 septembre 2020 dans la salle de conférence du palais des sports de Kouhou-nou. Lesdites conférences ont été animées par le président du Cnos Ben, Julien Minavoa, et le secrétaire général du Cnos-Ben, Fernando Hessou.

«Le sport et le développement durable», c'est le premier thème animé par les conférenciers afin de mettre les acteurs dans le bain. Et le président Julien Minavoa ayant décortiqué ce thème a insisté sur la force du sport dans le monde. «Le sport, est un facteur non seulement de développement social mais également de développement économique. Il est un vecteur de communication, un vecteur de diplomatie, un vecteur de rassemblement des peuples», a informé le président Minavoa qui ajoute «nous pouvons nous servir du sport pour pourvoir véhiculer le message de paix,

le message qui permet d'unir les peuples et d'assurer à notre pays un développement basé sur une cohésion et une unité nationale». Julien Minavoa, a en suite précisé à l'endroit des acteurs sportifs venus nombreux suivre sa communication que la journée internationale du sport au service du développement et de la paix est une célébration annuelle du pouvoir du sport comme vecteur de changement social, de développement communautaire, de paix et de compréhension.

Après la brillante présentation du président du comité national olympique sportif béninois, place a été faite le lendemain, samedi 26 septembre, à la communication animée par le Secrétaire général de la même structure, Fernando Hessou. Communiquant autour des thèmes «Le sport au service de la paix» et «les bienfaits des activités physiques et sportives», le secrétaire général du Cnos-Ben montrer que le Sport et l'activité physique sont deux éléments essentiels pour rester en forme et en bonne santé, notamment pour le renforcement du cœur et de la régulation de la tension; amélioration de la santé mentale, aide à combattre la dépression, réduit le stress, renforce le système immunitaire et surtout le sport comme vecteur de paix et de développement économique d'un pays. Directeur général

du Fndajsl, Imorou Bouraima a expliqué les motivations de la structure qu'il dirige à se mettre en collaboration avec le Cnos-Ben pour tenir cette organisation. «La paix est indispensable pour toutes sociétés, pour son développement d'une part, et d'autre part, pour son bien-être. Parce que dans un pays où il n'y a pas la paix, où on doit courir de gauche à droite, vous n'avez pas la quiétude pour non seulement vous concentrer sur le développement du pays mais également pour que vous puissiez être à l'aise dans votre pays», déclaré le DG Fndajsl qui souligne que «le fond est de façon générale engagé pour soutenir toutes les initiatives aussi bien des associations sportives que des associations civiles qui contribuent au développement du sport. Et, comme je le dis, la paix également est un facteur de développement du sport. C'est pourquoi le fond a sauté sur cette proposition du comité olympique qui a souhaité célébrer cette journée aussi bien avec le monde sportif pour qu'ensemble nous puissions prononcer ce mot «paix», qui est indispensable au développement de notre nation». Signalons que ces conférences débats ont été organisées dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la paix qui a eu lieu le 21 septembre 2020.

Bénin - Gabon

: une première pour Ahlinvi et Yohan Roche, Stephane Sessegnon absent, les 23 de Dussuyer



Dans le cadre de la rencontre amicale entre le Bénin et le Gabon, Michel Dussuyer a convoqué 23 joueurs. On note les premières de Matteo Ahlinvi et de Yohan Roche évoluant à Rodez en France, le retour en sélection du jeune Charbel Gomez et l'absence du capitaine Stéphane Sessegnon sans club.

02 Gardiens de but : Fabien Farnolle (BB Erzurumspor, Turquie), Saturnin Allagbe (Niort)

08 Défenseurs : Khaled Adenon (Avranches, France) Olivier Verdon (Ludogorets, Bulgarie), Youssef Assogba (Amiens, France), Cédric Hountondji (Clermont, France), Emmanuel

Imorou (Thonon Evian, France), Moise Adilehou (NAC, Pays Bas), Roche Yohan (Rodez, France), Seidou Barazé (Sporting Club Schiltigheim, France)

06 Milieux de terrain : Jordan Adéoti (Sarpsborg 08 FF, Norvège), Mama Seibou (Toulon, France), Anaane Tidjani (Mene-men Spor, Turquie), Sessi D'Almeida (Valenciennes, France), Stéphane Matteo Ahlinvi (Nîmes, France), Rodrigue Kossi (Club Africain, Tunisie)

07 Attaquants : Mickaël Poté (Bandirmaspor, Turquie), Steve Mounié (Brest, France), Jodel Dossou (Clermont, France), Marcellin Koukpo (CR Belouziad, Algérie), Cebio Soukou (Arminia Bielefeld, Allemagne), Charbel Gomez (Amiens, France), David Djigla (Niort, France)



Champion's League

Tirage au sort effectué, des groupes chocs



Groupe A
Bayern
ATM
Salzburg
Lokomotiv

Groupe B
Real Madrid
Shakhtar
Inter
Borussia Monchenglabbard

Groupe C
Porto
Man City
Olympiakos
Marseille

Groupe D
Liverpool
Ajax
Atalanta
Midjiland

Groupe E
Seville
Chelsea
Krasnodar
Rennes

Groupe F
Zénith
Dortmund
Lazio
Bruges

Groupe G
Juve
Barça
Dynamo Kiev
Fenharors

Groupe H
Paris
Man U
Leipzig
Istanbul

NBA

Le béninois Rui Hachimura et sa nouvelle paire de Jordan



Rui Hachimura a fait la une des tabloïds après une photo en Août dernier avec le chef de l'État Patrice Talon. L'occasion pour beaucoup de faire la connaissance d'un basketteur international japonais de père béninois qui évolue en NBA. Le jeune crack des Washington Wizards a récemment vu les

photos de sa nouvelle paire de Jordan dévoilée.

La "Warriors air Jordan 35s" est le nom de la ligne de chaussures du jeune joueur de 21 ans. Un détail intéressant de ce modèle est que le logo a été entièrement réalisé par la mère de Rui. On y voit ainsi un Samourai, en référence au nom de famille du basketteur. Il est rare

de voir un aussi jeune joueur posséder sa propre collection de chaussures. Une autre prouesse qui montre à quel point on a pas fini d'entendre parler de Rui Hachimura. La Warriors Air Jordan 35s sortira officiellement le 21 octobre prochain.

Rogério APLOGAN



Histoire : OUANILO le Prince Courage

Le prince Ouanilo Arini fils du roi Béhanzin et de la reine Lakoukou Massè est né le 15 décembre 1885 à Abomey. (Ouanilo qui s'écrit aussi Wanilo signifie : « Tout acte posé par l'homme entre dans la durée, dans l'histoire »)

Il allait avoir 7 ans lorsqu'il suivit le roi au maquis et resta avec lui durant la longue et dure guerre de résistance menée quatorze mois contre les troupes coloniales du général Doods. A 8 ans, il était présent au moment du célèbre discours d'adieu du roi à ses soldats, il était aux côtés de son père place Goho lors de la rencontre du roi avec le général Doods pour mettre fin à la guerre.

Le Prince Ouanilo avec trois de ses sœurs (Agbopano, Mécougnon, et Potassi) embarque avec le roi et sa suite le 11 Février 1894 sur le navire SECOND qui allait les conduire en exil.

Le 30 mars 1894 le roi Béhanzin débarque à Fort-de-France en Martinique, à ses côtés il y avait le jeune prince Ouanilo dont le tempérament courageux et la soif du savoir avaient étonné les officiels français présents.

Au début de son exil en Martinique, le roi avait tiré cette conclusion de la défaite de son armée face aux troupes coloniales françaises : « malgré la justesse de notre cause, notre vaillance et notre détermination, ils n'ont pu l'emporter et s'accaparer de la terre de nos aïeux que par la force de leur science ... ». Cette conclusion allait prendre une grande importance dans l'éducation que le roi allait donner à son fils Ouanilo, il l'inscrit fin 1894 à l'école (d'abord à l'institution des frères de Plöermel, et ensuite au Lycée Schoelcher en classe de 9ème).

Deux ans à peine après le début de ses études, le prince Ouanilo obtint de brillants résultats avec les félicitations de ses enseignants, il pratiquait aisément la langue française et c'est sans hésitation qu'il prit le rôle d'interprète au près du roi lorsque Fanou l'interprète officiel fut rapatrié au Dahomey.

A partir de l'année 1900, c'est le prince Ouanilo qui écrivit toutes les correspondances du roi, en particulier toutes les lettres de protestation du roi contre l'injustice qui lui était faite et pour réclamer son retour au Dahomey sur la terre de ses ancêtres. Au Dahomey durant la guerre de résistance, le prince Ouanilo était aux côtés de son père, en exil en Martinique il mène avec son père le combat de la liberté, ils ont écrit plusieurs fois aux autorités françaises (ministres, gouverneurs), à des journa-

listes et aussi à des mouvements des droits de l'homme. Durant l'exil en Martinique, le prince Ouanilo écrivait au sujet du ressenti de son père le roi Béhanzin : « La révolte de Père et la désolation pour la trahison de la parole donnée qui nous a conduits en cette terre d'exil au lieu, comme on nous l'a promis, d'aller à la rencontre des autorités de France... Ce qui chagrine Père au plus haut point c'est l'idée qu'il a mieux à faire à Abomey, sans compter que ceux qui nous ont conduits ici et qui aujourd'hui plus qu'hier n'osent même plus donner suite à nos requêtes, n'ont aucune raison valable à leurs actes, en dehors de la force brute... ». C'est à l'issue du courageux combat du roi et de son fils Ouanilo que Albert Sarraut alors ministre des colonies prit en compte les conclusions de la commission du docteur Vidal et finit par autoriser le départ du roi et de sa famille pour l'Algérie.

Le retour sur la terre Africaine était une bonne nouvelle, mais la santé du roi n'était plus bonne et déclinait de jour en jour, les douze longues et douloureuses années d'exil loin de la terre natale avaient laissé des traces. Le 1er avril 1906 le roi Béhanzin, son fils Ouanilo et la famille royale embarquent et quittent la Martinique, après une brève escale à Marseille, ils arrivent en mai 1906 en Algérie où ils résideront à Blida.

Même si le retour en terre Africaine était un réconfort, le roi ne supporta pas la prolongation de son éloignement de la terre de Dahomey (comme il disait : « le Dahomey ! cette terre qu'aucune puissance ne peut arracher de mon cœur ! Qu'on me laisse retourner dans mon pays, le regret de la patrie me tue. ». Le roi avait aussi confié à son fils le prince Ouanilo : « un roi de Dahomey à sa mort doit être enterré sur la terre de ses ancêtres, l'inhumation hors du pays est un grand malheur... », c'était un message prémonitoire, il sentait la fin venir et préparait son fils pour qu'il continue à être fort face à l'adversité (un Agassouvi ne fléchit pas !). Le 10 décembre 1906 à l'aube, le roi Béhanzin dont la santé s'était gravement dégradée, meurt dans les bras de son fils Ouanilo qui l'avait veillé durant toute la nuit, il est inhumé le lendemain au cimetière Saint- Eugène à Alger.

Après la mort du roi Béhanzin et le retour de la famille royale au Dahomey, le prince Ouanilo resté un an seul en Algérie part ensuite pour la France. En 1907 Ouanilo présente sa candidature à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, mais les autorités coloniales sur le qui vive opposèrent un refus catégorique, car il ne fallait donner aucune chance au développement intellec-

tuel de ce brillant prince qui pouvait à tout moment réclamer la liberté de son pays le Dahomey voire déclencher un vent de révolte en Afrique, c'est dans ce même dessin que le trône de son père avait été saisi et envoyé en France afin d'effacer tout symbole du royaume de Dahomey. Mais c'est sans compter avec la ténacité du jeune prince qui ne se décourage pas. Malgré tous les moyens mis en œuvre pour le dissuader, il décide de se tourner vers des études supérieures scientifiques et obtient un diplôme d'ingénieur agronome avant de se tourner vers des études juridiques à la faculté de droits de Bordeaux, ses études de droits terminées avec succès il s'engage dans l'armée Française en 1914. A la démobilisation il a le grade d'officier d'artillerie, il obtient la nationalité française, il épouse le 16 février 1916 Maria Valentina Ducaud une jeune femme d'une grande famille Bordelaise, il part à Paris et rencontre les pires difficultés durant l'exercice de son métier d'avocat à la Cour de Paris, il démissionne du Barreau de Paris en février 1920, premier avocat noir africain au Barreau de Paris, on imagine les oppositions qu'il a dû affronter et le contexte dans lequel il s'est battu pour exercer son métier... . Après les problèmes rencontrés au Barreau de Paris, Il repart à Bordeaux où il s'installe définitivement, il devient le chef du contentieux à la Compagnie du chemin de fer du Midi.

La prince Ouanilo, depuis la mort de son père le roi Béhanzin, n'a jamais cessé de se battre pour ramener la dépouille de son père au pays natal le Dahomey, les autorités françaises s'opposaient à ce retour, tant le souvenir du roi était resté intact dans son

pays, même vingt ans après sa mort il faisait toujours peur aux autorités coloniales, la seule évocation de son nom créait la panique dans les rangs des militaires coloniaux.

La bataille du prince Ouanilo trouve enfin son épilogue, il obtient l'exhumation de son père et accompagne en mars 1928 ses cendres au Dahomey. C'est avec beaucoup de joie que Ouanilo constate qu'il avait vaincu toutes les oppressions et adversités, réussit à ramener la dépouille de son père sur la terre natale, la terre des Gédévi (Les Gédévi sont les habitants originels du plateau d'Abomey. Prononcez Guédévi), et que enfin les obsèques royales de son père ont pu avoir lieu dans le palais de DJIME, ce palais qu'il avait quitté très jeune à l'âge de 7 ans pour entrer aux côtés de son père dans le maquis.

Après les obsèques de son père le roi Béhanzin, le prince Ouanilo Arini sur le chemin de retour en France meurt le 19 Mai 1928 à Dakar, il avait 43 ans, il est d'abord enterré sur place à Dakar, son épouse la princesse Maria Valentina Ducaud Béhanzin exige et obtient le rapatriement de son corps à Bordeaux où l'enterrement eut lieu au cimetière Nord de Bordeaux le 3 octobre 1928.

Les restes du Prince Ouanilo seront rapatriés 78 ans plus tard au Bénin le 27 septembre 2006, l'année de la commémoration au Bénin du centenaire de la mort du roi Béhanzin. Le Prince Ouanilo, le Prince Courage a retrouvé la terre de ses ancêtres, où il reposera désormais en paix parmi les siens.

**Le journal de
Notre Époque :
toute l'actua-
lité à votre
portée**

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ENERGIE
DIRECTION GENERALE DE LA SBEE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 AOUT 2020

NOTE D'INFORMATION N° 195/20/SBEE/DG/DEH

Objet : Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID 19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le Mâquillage et la travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'assouplir la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du cordon sanitaire ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures barrières édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, Mâquillage et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra servir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Bien, il est recommandé que le contrôle visuel l'entrée dans les locaux de la SBEE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne devrait y avoir accès.

L'attaché du prix à l'entretien sera faite des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



Destinataires :
- PCA
- DG
- Directeur Central
- Directeur Régional - Chef Régional
- Chef Centre - Chef Service - Chef d'Agence
- Secrétaires Générales de l'ensemble PCA

Message SBEE COVID-19

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Colonou, le 23 AOUT 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la menace du COVID 2019. Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.

Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle rassure, des dispositions subséquentes prises pour écourter aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissements sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale exhorte et encourage ses clients à prioriser leurs opérations d'achat de crédit pour compteurs à prépaiement, via les réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute sécurité pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de rassemblement.

La Direction Générale de la SBEE compte sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégeons les autres en nous protégeant. La SBEE des hommes à votre service.

Le Directeur Général
Jacques PARADIS

S.B.E.E.
Direction Générale

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000.000 F CFA
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 12345
N° IFU 1234567890123

Reu. Avenue du Commerce Général PERITY
01 BP 123 CÔTE D'IVOIRE
Tél : 0022 21 21 21 40
Télégramme : 12345 21 21 40 40

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Colonou, le 23 AOUT 2020

COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (1^{ère} partie)

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrification et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité et d'inondation. Pour préserver son amicale clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Éviter de s'approcher ou de rester sous les poteaux électriques quand il pleut ;
- 2- Éviter de se promener avec un parapluie à bout pointu en métal pendant la pluie ;
- 3- Éviter de rester sous les arbres pendant la pluie ;
- 4- S'éloigner des fils électriques tombés et en informer immédiatement le service d'entretien de la SBEE ;
- 5- Ne pas permettre aux enfants de jouer sous une grue électrique ;
- 6- En cas d'électrification, couper le courant au disjoncteur et appeler les secours au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h / 24

Le Directeur Général
Jacques PARADIS

S.B.E.E.
Direction Générale

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000.000 F CFA
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 12345
N° IFU 1234567890123

Reu. Avenue du Commerce Général PERITY
01 BP 123 CÔTE D'IVOIRE
Tél : 0022 21 21 21 40
Télégramme : 12345 21 21 40 40

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Colonou, le 23 AOUT 2020

COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (2^{ème} partie)

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrification et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité et d'inondation. Pour préserver son amicale clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Éviter de manipuler les appareils électriques sous les nuages orageux, au point noir du ciel (orage) ;
- 2- Éviter de rester sous les poteaux électriques et sous les fils électriques. Ces poteaux sont très dangereux au niveau de la pluie et peuvent parer les cas de foudre instantanés ;
- 3- En cas de marée des eaux de pluie dans vos installations, arrêter l'alimentation, couper l'électricité au disjoncteur ;
- 4- En temps d'orage, éviter l'utilisation des équipements électroniques des entreprises de télécommunication sur le toit de votre maison ;
- 5- En cas d'électrification, couper le courant au disjoncteur et appeler les secours au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h / 24

Le Directeur Général
Jacques PARADIS

S.B.E.E.
Direction Générale

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000.000 F CFA
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 12345
N° IFU 1234567890123

Reu. Avenue du Commerce Général PERITY
01 BP 123 CÔTE D'IVOIRE
Tél : 0022 21 21 21 40
Télégramme : 12345 21 21 40 40

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Colonou, le 09 AOUT 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous une autre menace sans pareille, liée à la propagation du COVID 19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des mesures d'hygiène. La SBEE ne saurait déroger à ses règles qui sauvent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur et concernent la clientèle, les installations, le personnel et tout usager. Il s'agit entre autres :

- de respecter les mesures d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et lieux de travail notamment, l'assainissement du système de drainage des eaux à l'entrée et en sortie ou avec une solution hydrocyclonique ;
- de la prise systématique de température ;
- de la formation et la sensibilisation des agents d'entretien pour le nettoyage continu des espaces et objets divers (pompes de pannes, boutons d'accès, rampes d'escaliers, sols, toilettes, etc.) ;
- de la réduction des réunions physiques au profit des réunions par audio ou vidéo conférence et au télétravail ;
- de la limitation des accès aux bureaux de la Direction Générale et des agences à nos personnes extérieures non employées.

Enfin, et afin d'éviter le contact des flux en cette période de pandémie, la SBEE rappelle que ses services sont ouverts aux opérations de paiement de factures et que le paiement électronique fonctionne en continu. Elle invite donc ses clients à se rapprocher de ses guichets en toute sécurité ou les distributeurs non touchés à cet effet.

Protégeons nous et protégeons les autres pour vaincre ensemble la COVID-19.

La SBEE, à votre service 24h/24.

Le Directeur Général
Jacques PARADIS

S.B.E.E.
Direction Générale

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000.000 F CFA
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 12345
N° IFU 1234567890123

Reu. Avenue du Commerce Général PERITY
01 BP 123 CÔTE D'IVOIRE
Tél : 0022 21 21 21 40
Télégramme : 12345 21 21 40 40

COMMUNIQUE

La Direction Régionale Littoral 1 de la Société Béninoise d'Énergie Électrique SBEE informe son aimable clientèle de Fidjrosse et environ, que suite à la grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de Cotonou et environs hier nuit, elle a perdu un transformateur de puissance 400KVA.

Conséquence, des perturbations sont enregistrées dans la fourniture de l'énergie électrique dans la zone de Fidjrosse et environ depuis hier nuit. Les travaux de remplacement de ces équipements sont en cours.

La SBEE Littoral 1 rassure son aimable clientèle que d'ici peu tout le monde sera alimenté dans la zone concernée.

La SBEE du Littoral 1 présente toutes excuses à son aimable clientèle et la rassure de sa disponibilité pour le service.

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24.

Le Chef d'Exploitation Littoral 1

Thomas GODOUI

COMMUNIQUE

CHERS CLIENTS,
PAYEZ VOS FACTURES À BONNE DATE. LE RECOUVREMENT DES IMPAYÉS DÉMARRE LE LUNDI 03 AOÛT 2020.
MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION.

LA DIRECTION RÉGIONALE DU LITTORAL 1

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24. www.sbee.bj

SOCIÉTÉ

Création d'une école de formation dans le domaine de la mode

Lolo Andoche et Marc José Pero pour un début de concrétisation



Lolo Andoche tape plus fort. Après l'installation de ses showrooms pour être proche de la clientèle, le créateur de mode dans ses projets vise la création d'un centre de formation digne du nom afin d'offrir une formation de qualité aux jeunes. Ce projet est le fruit d'un partenariat noué avec, Marc José Pero, d'origines martiniquaises. Ainsi prendra

corps dans les prochains jours, le premier centre de formation martiniquo-béninois dans le domaine de l'industrie de la mode. Couturier styliste modéliste spécialisé dans le prêt-à-porter féminin, Marc José Pero a été formé à Paris dans les années 80. Après son retour à la Martinique, il a fait profiter de cette formations à de nombreux de ses compatriotes. Avec l'office

de la culture du Lamentin, le Greta (GRoupement d'ÉTablissements publics locaux d'enseignement), le centre et nord caraïbe et avec la Collectivité Territoriale de Martinique ou la Chambre de métiers et de l'artisanat, il a su partager sa connaissance dans le domaine de la mode... Ambitionnant la création d'une école de formation, il a le sentiment de trouver de moins en

moins d'écoute en Martinique. Il s'est donc tourné vers l'Afrique. C'est ainsi qu'un rêve ancien de fouler la terre du continent africain revient lui trotter dans la tête ! C'est donc dans cette vision, qu'il a noué grâce à l'association Diaspora sans frontières basée en Martinique, un contact avec un styliste béninois, Charlemagne Amoussou le propriétaire de la marque Lolo Andoche.

Celui-ci qui avait déjà un tel projet dans son agenda l'a accueilli à bras ouverts. Il faut noter que c'est cette œuvre de collaboration et d'échanges de savoir-faire entre un styliste de Martinique et un autre du Bénin, qui a convaincu l'association Diaspora sans frontières. Mais c'est surtout la perspective de la création en commun d'une école de formation qui finit de convaincre, sa se-

crétaire Cécile Adrubal. La concrétisation de ce projet, prend corps après la signature entre Diaspora sans Frontières et Lolo Andoche. Un partenariat dont l'objectif est de garantir le succès du projet, dans le droit fil d'initiatives économiques, sociales et humanitaires. Il entend ainsi contribuer à l'échange de savoir-faire entre des professionnels de la diaspora et ceux du continent africain.



Lolo Andoche

Des soldes à vous couper le souffle



Du 15 au 30 septembre, faites un tour dans les boutiques Lolo Andoche. Profitez une fois avec les nouveaux soldes dans les boutiques Lolo Andoche. Les soldes été ont commencé avec toutes les collections. A votre gout et selon votre per-

sonnalité, les tenues Lolo Andoche accompagnent vos rencontres. Avec ses collections variées, la marque Lolo Andoche vous donne une identité et rehausse votre personnalité. Lolo Andoche cest la différence. Aujourd'hui, plus de soucis à faire un choix dans les bou-

tiques Lolo Andoche. Pour vos différents cadeaux nhésitez pas à porter vos choix sur les marques Lolo Andoche. Avec des tenues de prestige, des variables de couleurs, du coton, du lin et le pagne tissé Lolo Andoche met à votre portée, ses collections diversifiées. Situé sur le boulevard Steinmetz, la boutique Lolo Andoche offre une gamme variée de collections pour tous les âges. Offre spéciale pour cet été, les collections Lolo Andoche veulent changer votre look. Faites-y un tour. A Sikécodji, Steinmetz, Aéroport comme à Aïbatin, les boutiques Lolo Andoche sont ouvertes pour vous accueillir. Avec un personnel bien dynamique, vous ne serez pas déçus. Lolo Andoche c'est la marque qu'il vous faut. Les créateurs de mode béninois travaillent de plus en plus pour montrer au peuple que de bonnes choses se font

dans le pays. Lolo Andoche est un exemple. Depuis plus de deux décennies, l'homme se bat au quotidien pour gagner la confiance des fans de ses collections. De la finesse dans la couture, le choix des couleurs, les designs, tout y est pour donner à chacun le goût de l'habillement.

Le créateur de mode béninois, met aussi à la disposition du public béninois et autre, un nouveau showroom spécialement de Kanvo. Logé dans la vons de Fitheb (ex ciné Vog), ce showroom regorge différentes sortes et types de Kanvo faits avec finesse par les artisans béninois. Il faut dire que chez Lolo Andoche, cest la créativité et le professionnalisme. La perfection, c'est son quotidien. N'hésitez pas, un tour dans les boutiques Lolo Andoche et profiter des soldes à vous couper le souffle.

